

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2026 – 18h30**  
**Salle du Conseil Municipal**  
**Compte rendu succinct**

**Etaient présents :** M. Serge PRADIER, Christine ROMAN, Didier ALLARD, Geneviève LASSEGUE LESFARGUES, Michel HOUDUSSE, Bernard GIBOUIN, Christelle DURO DION, Julien CONDEAU, Alain GENOT, Gérard JARRY, Catherine GUILLAUMEAU, Valérie ROMANELLO, Alain DURAND, Céline BRACCO, Patricia DELBERT, Nicolas MONTAGNEY.

**Pouvoirs :** , Jérôme CHENE (pouvoir à Patricia DELBERT), Nathalie DESSENA (Pouvoir à Catherine GUILLAUMEAU), Jean-Charles GOUEDARD (pouvoir à Serge PRADIER), Amandine GUINOT (pouvoir à Christelle DURO DION), Muriel MARCON (pouvoir à Valérie ROMANELLO), Dorothée WALLART ( pouvoir à Christine ROMAN), Serge CALME (pouvoir à Céline BRACCO).

**Absent :**

A été élu-e secrétaire de séance : Madame Céline BRACCO

A été élue secrétaire de séance : Madame Céline BRACCO

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2025.

Demande d'ajout d'une délibération : accordée à l'unanimité.

**1-Budget**

**Délibération 2026 001 : Fongibilité des crédits 2026**

La fongibilité des crédits est un principe nouveau dans le cadre de la mise en place de la M57. Il permet de pouvoir effectuer des virements de crédits entre chapitres d'une même section (fonctionnement ou investissement) sans avoir à délibérer (DM).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer cette fongibilité des crédits pour l'année 2026.

**Adoptée à l'unanimité**

**Délibération 2026 002 : Demande de DETR pour l'hôtel des Ducs**

L'autorisation est donnée à M.Le Maire d'effectuer une demande de subvention DETR au titre de l'année 2026 pour la rénovation de l'Hôtel des Ducs.

**Adoptée à l'unanimité**

**2-Ressources humaines**

### **Délibération 2026 003 : Mutuelle Santé Complémentaire / Participation de la collectivité**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- DE RETENIR la modulation selon la composition de la famille pour la mutuelle Santé des agents territoriaux, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,
- DE VERSER une participation financière aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ayant souscrit un contrat labelisé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération 2026 004 : Modification du tableau des effectifs**

Suite à la réintégration de deux agents après disponibilité, il convient de modifier le tableau des effectifs et de supprimer deux postes vacants.

**Adoptée à l'unanimité**

## **3-Autres domaines de compétences**

### **Délibération 2026 005 : Remboursement d'une concession à un particulier**

Monsieur Le Maire explique qu'il convient de rembourser une concession à un particulier car ce dernier a réglé un titre qu'il avait déjà payé en 1984 pour une concession perpétuelle.

Le titre correspondant a été établi le 6/11/2025 pour la somme de 195 euros.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération 2026 006 : Modification délibération achat de terrain**

Il convient de modifier le nombre du Notaire chargé de rédiger l'acte.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Délibération 2026 007 Demande de DETR pour la modernisation de l'éclairage public**

L'autorisation est donnée à M.Le Maire d'effectuer une demande de subvention DETR au titre de l'année 2026 pour la 4<sup>ème</sup> tranche de travaux de la modernisation de l'éclairage public.

**Adoptée à l'unanimité**

**Fin de la séance à 19h50**

